



## demande d'aide pour. une association canine

Par **dom82**, le 11/06/2024 à 12:49

[quote]

Bonjour,

nous sommes une association canine depuis 1 an. Nous louons un terrain pour l'entrainement. Nous avons signé un bail de 9 ans avec le propriétaire. Nous payons le loyer régulièrement. Le propriétaire a décidé de dénoncer ce bail signé sous menaces de fermer le terrain et de nous mettre dehors du jour au lendemain.

Que pouvons nous faire ?

Merci de votre attention

[/quote]

Par **yapasdequoi**, le 11/06/2024 à 16:10

Bonjour,

Lire le bail pour savoir s'il prévoit un préavis ou s'il peut être résilié sans délai.

Par **amajuris**, le 11/06/2024 à 18:23

bonjour,

quel est le motif donné par votre bailleur pour dénoncer le bail, y-a-t-il eu des plaintes des riverains ?

Salutations

Par **dom82**, le **12/06/2024** à **20:12**

Bonsoir

Merci infiniment pour votre réponse.

Nous sommes isolés en pleine campagne non pas de plaintes des riverains

juste un propriétaire qui fait de l'abus de pouvoir.

Nous avons signé un bail de 9 ans qu'il veut révoquer.

Il y a un préavis d'un an.

Encore merci

sincères salutations

D. Polastron

Par **yapasdequoi**, le **12/06/2024** à **20:32**

Dans ce cas, vous lui répondez de respecter le préavis et donc vous partirez dans 1 an.

Par **dom82**, le **12/06/2024** à **20:39**

merci bcp

très bonne soirée